

COLLECTION
G. TROUSSIER

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Étrangère

40. Rue des Martyrs, PARIS-9^e
Téléphone : TRUdaine 81-66
C.C. Postaux : Paris 4232-99

REPRODUCTION
AUTORISÉE

Directeur :
MARC PASCAL
R. C. Seine 535.062

Mardi 6 Mars 1945

Quinzième Année - N° 3

LE CINÉMA ET LES TAXES

Nous avons dit ici, la semaine dernière, que "LE CINÉMA FRANÇAIS NE VEUT PAS MOURIR". C'est pourtant un danger de mort qui menace actuellement notre cinéma. Telle est du moins l'impression qui se dégage nettement d'un rapport, qui pourtant ne prétend pas à être un plaidoyer mais simplement un document objectif, que vient de publier, non sans un certain luxe bien agréable en ces temps de pénurie de papier, M. Pierre Chéret, Conseiller technique du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique et Professeur à l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques.

Etudiant les conditions financières dans lesquelles un film naît, vit et meurt, M. Chéret commence comme il se doit - A tout seigneur tout honneur ! - par indiquer quels sont les rapports qu'entretient - à son grand regret - le Cinéma avec l'Administration des Finances.

Les taxes pesant sur l'Exploitation sont, on le sait, de deux sortes : 1^o - une taxe, que l'on peut dénommer "taxe de luxe" - le Cinéma est-il un luxe alors que le journal n'en est pas un ? - qui s'élève à 17 % de la recette brute, 2^o - une taxe, dite "taxe unique sur les spectacles" - le Cinéma est-il un spectacle comme l'Opéra, le Grand Guignol, le Palais-Royal ou les Folies-Bergère ? - calculée sur les 83 % restant après prélèvement de la taxe dite "de luxe". Le montant de ces deux taxes, pour des recettes d'environ 4 milliards - ce qui est le cas de l'année 1944 - atteint pour la première environ 680 millions et pour la seconde 600 millions, soit au total 1 milliard 280 millions. Comment, dans ces conditions, le Spectacle Cinématographique peut-il vivre ? Et voilà que, par l'ordonnance du 30 décembre 1944 concernant certains aménagements fiscaux, la taxe unique sur les spectacles "se trouve augmentée, ce qui va avoir pour effet de faire sortir des caisses de l'Exploitation une somme supplémentaire de 165 millions... Cette charge supplémentaire pourra-t-elle être supportée ? Pour lui trouver une compensation, le prix des places sera-t-il augmenté ? S'il l'est, le public acceptera-t-il ce nouvel appel à sa bonne volonté ? Et le moment ne serait-il pas venu pour le Ministère des Finances de "reconsidérer" dans son ensemble le problème de ses relations avec le Cinéma ?

René JEANNE.

.....

La présentation de l'A. I. C. correspond exactement dans le domaine cinématographique à la formule usuelle des autres "Agences de Presse", qu'elles soient politiques, économiques ou financières.

- M. Edmond Ratisbonne, l'un des plus anciens et des plus sympathiques producteurs et distributeurs français, dont l'activité se trouva complètement suspendu du fait de l'Occupation, entend rattraper le temps que les Allemands lui firent perdre durant cinq ans. M. Edmond Ratisbonne a de nombreux projets; entre autres films, il compte produire prochainement Le Papa de Françoise, d'après un scénario de Gaston Roudès, avec Louise Carletti; mise en scène de Jean Boyer; puis viendrait ensuite la réalisation d'un film policier dont Edmond Ratisbonne a eu, lui, même idée; il s'intitulera La Fille du Policier.

- Les studios Pathé, celui de Joinville et celui de la Rue Francoeur, sont tous les deux mobilisés par les nécessités qu'impose la réalisation de L'Assassin Chantait, film que met en scène Christian Stengel. C'est ainsi, que Jeudi dernier on a tourné le matin à Joinville dans le décor d'un petit théâtre, avec Jean Davy comme principal interprète, et que l'après-midi on tourna à Montmartre dans le cadre d'un restaurant, avec Sophie Desmarets et Bernard Blier. En dehors des artistes déjà cités, rappelons que L'Assassin Chantait compte encore parmi ses interprètes Jacques Pills, Louis Salou, Marcel André, Jean Wall, Ginette Baudin, Lucy Carell et Annette Poivre.

- J.-K. Raymond-Millet, à qui l'on est redevable d'un grand nombre de courts métrages de réelle valeur, entreprendra le 19 Mars, aux Studios de Neuilly, la réalisation d'un film de 800 mètres. Malgré la nature du sujet traité, ce film restera toujours des plus attractif; il nous fera connaître les dangers et les ravages que la syphilis fait courir à l'humanité. J.K. Raymond-Millet a baptisé son film L'Ennemi Secret.

- Les débuts à l'écran de Georges Guétary doivent être des plus prometteurs, car son premier film, Cavalier Noir, à peine achevé, il vient d'être engagé pour le principal rôle de Trente et Quarante, film que Gilles Grangier réalisera au mois d'Avril d'après le roman d'Edmond About. L'action de Trente et Quarante se situe vers 1850; il s'agit donc là d'un film à costumes. Aux côtés de Georges Guétary, nous verrons dans cette production Gaumont: Martine Carol, Alerme, Jean Parédès, Jeanne Fusier-Gir, Michèle Philippe et Gisèle Préville. Gilles Grangier est actuellement sur la Côte d'Azur afin de situer les lieux où seront tournés les extérieurs du film.

- Mercredi dernier le producteur André Tranché avait convié les membres de la Presse à assister aux Studios des Buttes Chaumont à l'enregistrement d'importantes prises de vues de François Villon; film que met en scène André Zwobada avec Serge Roggiani, Renée Faure et Jeanine Darcey. Dans un imposant décor restituant une ambiance XVème siècle, se retrouvèrent de nombreux journalistes pour la première fois réunis depuis la Libération. Si l'on but à la réussite de François Villon on but également pour bien marquer une liberté reconquise et la joie de se retrouver entre amis.

- La première mondiale du film de Marcel Carné, Les Enfants du Paradis, qui avait été annoncée pour le 2 mars, a été reportée au 9 Mars. Rappelons que cette soirée de gala est donnée au bénéfice du Livret des Prisonniers et Déportés et des Oeuvres Sociales du Cinéma et qu'elle sera présidée par Monsieur H. Fresnay, Ministre des Prisonniers et Déportés. Précisons que cette manifestation aura lieu au Palais de Chaillot et commencera à 19 heures.

6/3/45

- Jean Stelli, l'heureux réalisateur du Voile Bleu et de L'Enfant de l'Amour, entreprendra au mois de Mai, pour le compte du producteur Camille Tranichel, la mise en scène de Immeuble Interdit, d'après un scénario écrit par lui en collaboration avec René Jolivert. L'action de ce film sera dramatique et mouvementé; des enfants y tiendront une grande place. Jean Stelli se propose ensuite de réaliser, vers la fin Juillet, Tentation de Barbizon pour le compte du Consortium de Productions de Films. L'équipe qui fit le succès de L'Inévitable Monsieur Dubois, A.P. Antoine pour le scénario et M.G. Sauvajeon pour les dialogues, se trouvera réformée pour La Tentation de Barbizon. Il s'agit là d'une comédie pleine de fantaisie dont François Périer sera la vedette masculine.

- De retour de Suisse, M. Robert Woog nous fait savoir qu'il vient de traiter pour ce pays la distribution d'une vingtaine de films, dont L'Enfant de l'Amour, Douce, Goupi Mains Rouges, Sortilèges, Le Ciel est à Vous, La Fiancée des Ténébres, Florence est Folle et La Grande Marnière. Voici une excellente nouvelle.

- A une époque où le souci de l'exportation des films est l'une des préoccupations majeures des producteurs, la nécessité de faire connaître à l'Etranger la nature et la qualité de la production française de ces dernières années se fait impérieusement sentir. On doit donc applaudir à l'annonce de l'édition prochaine du Livre d'Or du Cinéma Français 1945; ouvrage qui brossera un large tableau de l'activité de nos studios durant la période de guerre et dont la direction se propose de diffuser les exemplaires dans tous les pays susceptibles de traiter prochainement l'achat de films français.

AGENCE D'INFORMATION CINEGRAPHIQUE

- C'est dans le courant du mois de Mars que Jean Delannoy entreprendra, aux Studios de Saint-Maurice, la réalisation de Trois Amours, film qui marquera la rentrée à l'écran d'Edwige Feuillère. Notre grande vedette aura pour principaux partenaires Jean-Louis Barrault, Jean Wall, Line Noro et Raphaël Patorni. Tout semble concourir pour que Trois Amours soit un très grand film; on nous signale en effet que Charles Spaak est l'auteur du scénario en collaboration avec Jean Delannoy; le maître imagier Roger Hubert dirigera les prises de vues et les décors seront signés Piménoff. La musique occupera une grande place dans l'action de Trois Amours; elle sera l'oeuvre de Georges Auric.

- Pendant que l'on tournait La Fille aux Yeux Gris, une production B.C.M. que distribuera Minerva, et que met en scène Jean Faurez, la Seine fit des siennes en envahissant les bas quartiers de Courbevoie et transforma pendant huit jours les Studios Photo-sonor en une Venise miniature. Loges d'artistes, bureaux, restaurant, tout, sauf les plateaux, fut envahi par l'eau. A l'aide de "praticables", on jeta à la hâte des ponts, on mobilisa des barques, et grâce au dévouement de tous, le travail ne cessa pas un seul jour. Mais c'était un curieux spectacle que de voir Fernand Ledoux, Claude Géniat, Jean Paqui et Paul Bernard appeler le passeur de service pour se rendre de leur loge au plateau, ou du plateau au restaurant et vice-versa. Une vraie promenade en gondole !

L'A.I.C. se tient à la disposition de M.M. les Journalistes pour leur fournir tous renseignements ou photos se rapportant à l'activité de nos Studios.

- André Paulvé, à qui l'on est redevable de la réalisation de ces deux grands succès du cinéma français Les Visiteurs du Soir et L'Eternel Retour, a confié à Claude Autant-Lara la mise en scène de Sylvie et le Fantôme dont le sujet s'inspire de la pièce d'Alfred Adam. Ce sujet ne peut se raconter en quelques lignes; ce que l'on peut dire c'est que tout en évoluant dans le fantastique, il reste toujours plein de fraîcheur. Ce film, tout hanté de fantômes, est interprété par la délicieuse Odette Joyeux, par François Périer, Louis Salou, Julien Carette, Pierre Larquey et Jean Desailly. Par son sujet, et par les difficultés techniques que sa réalisation impose, Sylvie et le Fantôme s'annonce comme l'un des films les plus curieux réalisés en France.

- Pierre Dar ? Ce nom est autant dire inconnu du grand public; c'est pourtant celui d'un réalisateur d'un certain nombre de films documentaires de qualité. Pierre Dar a un frère dans le Cinéma que tout le monde connaît bien : Jean Delannoy. Pierre Dar et Jean Delannoy collaboreront cet été à la réalisation d'un film, Passage Clouté, d'après un scénario de Companeez. Sous la supervision de son frère Jean Delannoy, Pierre Dar fera ses débuts dans la mise en scène d'un grand film avec Passage Clouté.

- De retour de la Côte d'Azur où il vient de tourner dans d'excellentes conditions les extérieurs de J'ai 17 ans, d'après la pièce de Paul Vandenberghe, Berthomieu vient de mettre en scène, aux Studios Francoeur, les dernières scènes du film. Le metteur en scène se montre enchanté du travail réalisé et ne tarit pas d'éloges au sujet de ses interprètes: Jacqueline Delubac, Aimé Clariond, Louvigny, et est plein d'enthousiasme en ce qui concerne Gérard Nery qui incarne le jeune Bob, le personnage central de J'ai 17 ans que personnifia à la scène Paul Vandenberghe.

- Le film sur la Libération de Paris, qui fut projeté sur tous les écrans de France par "France-Libre Actualités" et que Pierre Blanchard vient de présenter avec succès aux Etats-Unis, constitue une page vivante et glorieuse de la Résistance. Il est nécessaire de rappeler qu'il existe un autre document filmé sur la Libération de Paris; c'est un film de montage qui fut tourné par 36 amateurs cinéastes. Ce film d'une longueur de 345 mètres en 16 m/m a une projection d'une durée de 47 minutes et fut extrait de plus de 5.000 mètres de documents en 16 m/m; il constitue lui aussi un document de grande valeur historique.

Le Bulletin de l'A.I.C. est adressé à 604 journaux de Paris et de Province. En regard de ce service et de l'autorisation de reproduction qui l'accompagne, l'A.I.C. demande seulement à ces journaux de lui assurer un service d'échange.

Imprimé par : Mme H. DEVIN
Copies-Circulaires-Scénarii
29, rue Bleue, PARIS (9°)
Tél. PROVENCE 09-66

Le Gérant :
Marc PASCAL

G. TROUSSIER